L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 75 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 30 DECEMBRE 1885.

ASSURANCES.

PREMIER ETAT DE SITUATION

—DE LA—

Compagnie d'Assurances

DU PELICAN,

de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 82 rue du Cai[illegible] Nouvelle-Orléans.

Du commencement des affaires, le 21 février 1845, à la clôture de l'année finissant le 31 décembre 1884.

CONFORMEMENT aux exigences de sa charte, cette compagnie publie l'exposé suivant Primes reçues durant la période expirant le 31 décembre 1884 :

Sur les risques d'incendies		$90,692 93
Sur les risques de mers		433 18
Sur les risques de rivières		1,328 25
		$92,454 36
Moins les primes non expirées		24,017 98
Primes échues jusqu'au 31 déc '84.		$68,436 48

PERTES PAYEES,

Sur les incendies	$20,717 75	
Sur les rivières	1,236 25	
	$21,955 98	
Réassurances et primes remboursées	6,954 10	
Escomptes	9,414 24	
Somme moins l'intérêt	13,049 24	
	$29,417 58	
		$51,373 56
Profits net		$17,062 87

ACTIF.

Comptant	$ 3,567 71	
Billets actions	251,930 29	
Prêts et nantissements	26,978 00	
Mobilier et installation du bureau	2,056 93	
Bons à prime	25,768 75	
Bons en voie de collection	20,354 12	
		$330,555 80

PASSIF.

Capital souscrit	$294,475 00	
(Capital autorisé $300,000)		
Réserve pour les primes échues	24,017 98	
		$318,492 98
Surplus		$17,062 87

NO MCCAFFREY, Président.

J. V. DONOVAN Secrétaire.

A une réunion des directeurs le 15 janvier 1885, il a été unanimement résolu qu'un intérêt dividende de HUIT POUR CENT serait déclaré payable des profits aux actionnaires sur les actions payées.

J. V. DONOVAN, Secrétaire

DIRECTEURS.

JOHN MCCAFFREY, Président.
JAMES GRANT, Vice-Président.
JOHN BLANC, T. BROPHY,
WM CONWAY, GEO. W. YOUNG,
WM CUSHMAN, C. DOYLE,
THOS CHUNNE, GEO. FAERNLE,
JOS FROMHERZ JOHN HYNES,
PETER LAWTON, HUGH MCMANUS,
THOS J MORAN, JOHN NELSON,
M. QUINN, THOS. O. RAFFER,
M. J. SCHWARM PHILIP THOMPSON
JOHN WALLE.

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Quinzième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 19 janvier 1885.

CONFORMEMENT à sa Charte, Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1884 :

Primes sur risques de feu	$542,214 35
Primes sur risques de mer	54,870 98
Primes sur risques de rivière	16,603 64
	$613,689 97
A ajouter primes non acquises de 1883 acquises en 1884	158,474 00
Total des primes	$772,162 97

A déduire :

Primes remboursées et réductions (Rebate)	$33,105 94	
Réassurances	158,735 29	
Primes sur risques non terminés	152,925 00	324,766 23
Primes nettes acquises		$447,396 74
A ajouter Intérêts et Profits et Pertes		24,757
		$472,154 63

Pertes payées sur les risques de Feu : $290,728 83
de Marine : 24,764 71
de Rivières : 3,355 51
Pertes non ajustées : 40,000 00
$358,848 55

Commissions d'agences	$83,958 56
Dépenses d'agences	11,370 12
Taxes et Licences	4,063 23
Dépenses de bureau	27,431 66
Dépenses casuelles	4,159 24
	$459,831 33
Bénéfice net	$12,323 25
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré en 30 juin, 1884	$15,000 00

ACTIF.

Bons des Etats-Unis de 4 et de 4 0/0	$159,000 00
Bons consolidés de la Nouvelle-Orléans	51,000 00
Prussian Bonds	32,918 17
Argent en caisse	93,798 88
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi	15,000 00
Primes en voie de recouvrement	26,774 15
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe	46,749 81
Prêts sur hypothèque	56,111 24
Effets à recevoir pour primes et autres	5,386 22
Bons, actions et autres valeurs	17,939 20
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$527,175 78

PASSIF.

Capital payé en plein	$300,000 00
Fonds de réserve	31,526 78
Dividendes non réclamés	2,724 00
Pertes non réglées	40,000 00
Primes sur risques non expirés	152,925 00
	$527,175 78

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

G. LANAUX, Président.

LEON SERE, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 188.

G. LEGARDEUR Jr., Notaire.

ASSURANCES.

COMPAGNIE [illegible] D'ASSURANCES

—DE—

FACTORS AND TRADERS

49 ..... Rue Carondelet 49

Nouvelle-Orléans, 21 [illegible] 1885.

LES Directeurs, [illegible] ont déclaré un dividende de [illegible] pour cent, payable à leurs bureaux, [illegible] rue Carondelet, [illegible] 1er décembre 1884 :

Primes —

Sur les risques d'incendie	$388,809 46	
Sur les risques de rivières	51,761 39	
Sur les risques de mer	10,711 14	
		$451,111
Ajouter celles non expirées de 1883		163,576
		$614,688

Déduire :

Primes non échues de 1884	$114,500 43	
Primes remboursées	73,209 98	
Réassurances	62,765 30	
Escomptes et commissions	79,963 20	
		$330,388 85
Primes nettes échues		$286,300 23

Ajouter :

Intérêts et Escompte	$10,135 23	
Sauvetage	4,991 89	
Profits et Pertes	291 02	
		15,421 14
Revenus nets		$231,721 37

Déduire pertes payées :

Incendies	$206,041 06	
Rivières	15,692 11	
Mers	9,754 84	
	225,488 01	
Frais généraux	34,329 29	
Bureau des Réassurances	4,636 85	
Taxes d'Etat et de Ville	16,925 72	
Dépenses d'agences	14,159 47	
	295,539 34	
		$23,042 03
Pertes non payées		30,214 10
		$2,707 93

La compagnie a l'actif suivant :

Comptant en mains		$24,214 10
Comptant entre les mains du Trésorier de l'Etat du Mississippi		25,000 00
Billets à recevoir valant matières premières		244,158 78
Billets à recevoir valant billets à primes		103,578 11
Billets à recevoir valant billets à primes		1,409 95
Actions de banque et autres, valeur du marché		16,415 00
Bons des Etats-Unis, valeur du marché		123,000 00
Bons de ville et d'Etat, valeur du marché		156,550 00
Propriétés foncières valeur du marché		141,400 00
Un pour sauvetage		1,000 00
Installation de bureau		3,000 00
Comptes en voie de perception		55,400 26
Comptes dûs par des agents dont il a été parcu depuis le 1er janvier $19,871 82		26,805 94
Intérêt dû et accru sur prêts et bons		8,702 68
		$940 632 91

PASSIF.

Capital	$750,000 00	
Surplus	50,000 00	
Primes non échues	114,500 43	
Pertes ajustées et non ajustées	30,214 10	
Réassurances et autres bills	6,878 00	
Balance à diviser entre les actionnaires selon l'amendement de l'art. le III de la charte	39,040 38	
	$940,632 91	

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la compagnie.

ED. A. FALFREY, President.
THOMAS F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans, 21 janv. 1885.

Fait et signé sous serment par devant moi,
EDWARD IVY, Notaire.

Directeurs.

John T. Noble,	Louis Bush,
John Chaffe,	A. Britin,
Richard Milliken,	John I. Adams,
Sam'l Friedlander,	R. T. Buckner,
R. M. Walmsley,	Chas E. Black,
A. F. May,	John V. Richards,
Samuel H. Boyd,	Thomas Day
Wm J. Behan,	Raul Delgado,
E. P. Ellicott,	John P. Richardson
Wm Harewell,	Jas T. Redd.
C. J. Leeds,	John Phelps,
A. T. Jahn,	Jules A. Blanc.

W. W. Redmore

Elixir Oriental.

L'Elixir Oriental est une liqueur d'un goût très fin et très agréable, jouissant de propriétés extraordinaires contre les affections de l'estomac. Il guérit très vite la dyspepsie, active les digestions difficiles, fait disparaître les aigreurs, les vomissements et les renvois de bile, et augmente considérablement l'appétit quand il est imparfait. En un mot c'est le nutrition le régulateur par excellence, car, avec lui, les pâles couleurs disparaissent comme par enchantement. Il tonifie aussi avec succès les constitutions affaiblies par les irritations de l'estomac, si fréquentes chez les enfants.

Il est clair et un tonique de premier ordre, aux propriétés reconstituantes sont très connues et appréciées par les malades les plus distingués de la Nouvelle-Orléans qui l'ont employé avec le plus grand succès.

Dose : Un petit verre avant et après chaque repas.

M. Tardou,

Cher monsieur,—Le cordial que vous avez eu la bonté de soumettre à mon appréciation est surtout bon dans les cas de dyspepsie. Il est à la fois stomachique, tonique, et j'en recommande l'usage à toute personne dont l'état bénéficierait de cette classe d'agents.

E. E. LEWIS, M. D.

J'ai fait usage expérimentalement du *Cordial Oriental* de M. Tardou et n'hésite pas à déclarer que c'est le plus efficace dans les cas de difficulté de digestion accompagnée de flatulence et de malaise après les repas. Il excite l'appétit et active rapidement les fonctions de l'estomac.

D. C. HOLLIDAY M. D.

Certificat de Mlle Angela Cassenave.

Pendant quinze années consécutives j'ai souffert de la dyspepsie. Avant de me confier aux soins de plusieurs médecins, ainsi qu'à toutes les drogues de la médecine secrète, j'étais dans un état chronique, c'est alors que M. Tardou me engagea à prendre quelques bouteilles de son Elixir Oriental. Je ne crois même guérie, car, depuis le 27 février, je n'en ai plus pris.

ANGELA CASENAVE,
Chemin du Bayou, 246.

J'atteste la vérité des lignes qui précèdent en ma qualité de médecin de la famille.

LEON FERRIER, M. D. P.

L'Elixir Oriental ne doit sa vogue qu'aux résultats qu'en ont obtenu les personnes qui étaient souffrantes et qui ont été guéries par son usage. Ses progrès se sont faits sans le secours de la publicité. Il s'est imposé, quand il n'était pas connu, il n'y aura pas [illegible] un seul jour au monde une [illegible] qui ne [illegible] en cas de besoin. Il est un [illegible] aussi, la personnes bien portantes des soupers à venir.

L'Elixir est une liqueur très agréable, qui se compare avantageusement à la Grande Chartreuse comme goût et finesse ; et, comme agent [illegible] dépasse tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour. Aux certificats des éminents docteurs qui ont déjà été publiés, vient s'ajouter un autre d'un caractère d'une grande importance.

Je certifie par les présentes que j'ai prescrit l'Elixir Oriental dans différents cas où cela pouvait être fait, et j'en ai obtenu les résultats prompts, et même davantage. Je recommande avec plaisir cette préparation aux personnes qui souffrent de gastrite, dyspepsie, dont la digestion est difficile. Je le recommande surtout aux femmes enceintes.

W. R. MANDEVILLE, D. M.
463 rue Magazine.

On trouve L'Elixir Oriental chez nombre de pharmaciens et dans beaucoup d'épiceries.

Ces lignes ont pour objet de certifier que j'ai beaucoup souffert de la digestion et de la constipation, et qu'en faisant usage de l'Elixir en question, j'ai été immédiatement soulagée. Je suis âgée de 70 ans, et recommande volontiers cette excellente préparation à toute personne souffrant d'une mauvaise digestion.

MME REBECCA SNEAD,
Rue Tremé 246.

Nouvelle-Orléans, 1885.

DÉPOT GÉNÉRAL :

LE MAGASIN DE
ANGELO M. & JOSEPH SOLARI
Coin des rues Royale et Douane, Nlle-Orléans

Vente en gros et au détail.
Et chez
12 avril— M. J. VERGNOLLE,
25 Decatur

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances du

PEUPLE,

De la Nouvelle-Orléans.

Treizième Etat de Situation.

CONFORMEMENT à la charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires, du 1er juillet 1883 au 31 décembre 1884.

Primes reçues

Sur les risques d'incendie	$250,568 23	
Sur les risques de rivières	17,302 99	
Sur les risques de mers	10,127 68	
		$277,998 90
Ajouter les primes non expirées de 1883		26,401 09
		$304,399 99
Ajouter Profits et Pertes ainsi qu'les réserves		15,823 61
		$319,923 60

Déduire :

Pertes, [illegible] durant la même période	$9,600 31	
Sur les risques d'incendie	56,660 06	
Sur les risques de rivières	9,916 09	
Sur les risques de mers	1,297 97	
Impressions et Publications	3,306 06	
Taxes	13,443 [illegible]	
Escomptes	41,424 [illegible]	
Bureau des réassurances	2,049 [illegible]	
Dépenses, moins l'intérêt et le sauvetage	13,358 71	
		$241,042 79
		$78,754 95

Réserve pour les primes en expirées $32,854 95

Réserve pour les pertes non ajustées et non payées 14,900 00

Un pour dividende. 5,000 00

$57,754 95

ACTIF

Comptant	$14,912 67
rimes en voie de collection	5 5930 79
Immeubles	39,017 49
Actions de Banques et autres,	
Bons	38,772 76
Mobilier de bureau, installations	2,370 25
Billets garantis par hypothèques	16,219 76
rauds par nantissements	6,409 68
Billets à recevoir à courtes échéances	5,695 5
	$154,193 70

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.

E. FRAGOT, Président.
M POPOVITCH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment payé vant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 17 janvier 1885.

J BENDE, NAGEL, Notaire.
Nouvelle-Orléans 17 janvier 1885.

A une réunion du Conseil de Direction qui se tint le 6 janvier 1885 il a été unanimement résolu de déclarer un Dividende de CINQ POUR CENT sur le capital de la compagnie payable aux actionnaires sur demande.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

E. Fragot,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Antonioli
E. Raloy,	Wm Faran
M. Alhadaf	H. Schneidar,
D. Hughes	A. Bartholomew
A. D. Pusey,	A. Haser
Theo L. Sorg,	M. M. Miller,
Chas. Stingler,	Geo. Ellis.
C. Trumpy,	J. H. Mange,
F. Thermesilen,	Ferd. Goldsmith
N. Sauer,	A. Xiques.
Peter Hahn,	R. Campiglio.

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS.

BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er décembre 1885.

Alex les fréres	Kieffer Jacob, Vandeiv
Albert Emile Arthur	et Martin
Barielle	Lalanne Jean
Blanchin, Mme	Larsay Theophile
Bourcier Philippe	Lasalle
Bourcier Philippe fils	Langlois Yves
Bougie et Cie chez Dubois	Lebon
Augustin	Lecoq, Mme Marie E.
Bertrand Charles fils	Lecoulmer, Louis Désiré
Bertrand Charles Marie	Labiche, Mathilde Mlle
Bertrand Vuels, Mme	Labiche Marie Mlle
Bertrand, Jean Alfred	Lauche Mme Yve Eléonore
Bonnet Jacques, dit Labbe	Laluche, Jean Gabriel
Boyer Michel	Laluche, Gilbert Léonce
Butchard	Laluche, Marie Charlesse, Ve Robin
Brun, Jean (2)	Laruche Jean
Bolaly, Sola	Leroux, Eux
Bingon, François	Lebigre Mlle Marie
Casse, Jean	Lerouge Anastase
Canet Victor Alexandre	Lenoge Alphonse
Chaddisfrand	Lapeyrlire, Mme
Claverie, Marc	Marty
Coquelet, Hdh	Mathieu, Emile Louis
Crottes Martial (2)	Mayennonne, Pierre
Courtois	Moume, Jean Pierre
Charleville, Joseph	Magnan, Jacques
Cornille H Joseph	Marquis, Jean Françoise
Decommines, liquidateur (6)	Mollard, Antoine
Durand, David	Montand, Guillaume
Dazier, Armand Saints-Ins	Mazeyrie, Pyssalmodas
Estabenet, Louis et Rapiste	Pinoré
Escoubas, Adolphe	Pagnerre, Achille
Euryoie, Jean Baptiste	Parcelin, Albert Louis
François	Parcelin
Ferré, Auguste	Rouchard (2)
Farvelle, T. A.	Senille, les époux
Grange, Alexandre	Sullivan
Gobel, Victor François	Saint-Martin
Guibal, Mme	St-Armand
Hochard, Yve	Thevenet
Imbert, Albert	Tourrette
Jacques, Honoré	Tomlinson, Vve
Jan	Vinsonneaux
Jeannin, Auguste	Vignes, Mme
	Villedieu, Victor
	Vincent, Adolphe et Elvire

Le Gérant,
JULES BOEUFVÉ.

BASILE BARES

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT

VIENT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Brévété pour le temps. Accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garanti. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accorde et réparations de Pianos à Orgues à des conditions très avantageuses.

9nov—

VAPEURS.

Barcelone par la voie de la Havane.

Ligne de vapeurs Pinillos Izaura & Cie.

Pour BARCELONE, voie de la HAVANE, Le magnifique steamer espagnol

RIGORS. M. FINELLAS,

neuf, jaugeant 2,500 tonneaux, est attendu et partira pour [illegible] ci-dessus porte vers la fin du mois de janvier.

Pour le fret, s'adresser à M. CORRAL & Cie 52 rue de la Bourse.

24déc—1m

COMPAGNIE GENERALE

TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques paquets de cette ligne favorite pour le confort [illegible] vapeurs suivants de nouvelle construction, partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

ST GERMAIN, [illegible] mercredi, 23 décembre.
NORMANDIE, Fouquet, mercredi, 30 décembre.
ST-LAURENT, de Joncquiln, mercredi, 6 janvier.
AMERIQUE, Santelli, mercredi, 13 janvier.

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)...$80 et $100
Deuxième classe.....$60

Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont $20, avec aménagement supérieur comprenant lit, literie et [illegible].

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. FORGERIER.

61 rue Carondelet, au premier

P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale belge et des E.-U. partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS

LE RHONE GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE.

Entrepont $23 ; passé d'avance, $25, excursion, $43 ; cabine, garde de la chambre, $60 ; excursion $80. Salon, de $60 à $90 ; excursion de $110 à $160.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts.,
No 1 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO. 37 Carondelet.
Ed. A. YORKE, 308 Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT,

Partant Mercredi 30 Décembre, à 8 A. M. Cette ligne se compose des steamers suivants :

KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS.

Le steamer

KNICKERBOCKER,
Capt. F. Kemble,

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse

ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0

Passage—Cabine.....$40
Entrepont.....20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.

Pour fret ou passage s'adresser à

ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41

6janv—1 an

Ligne régulière du haut de la côte.

Les balaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.

Pour Baton Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION,

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

LA FAYETTE.

Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à midi.

Pour Donaldsonville et tous les débarcadères intermédiaire de la

WHISPER.

Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.

1er sept— B. RIVET, Agent.

PACKET INDEPENDANT POUR LA COTE ET LE BAYOU LAFOURCHE.

E. W. FULLER,

W. E. [illegible] Capitaine. J. B. Dumesnie, Commis. Part tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS à midi.

Pour fret ou passage s'adresser à A. M. HALLIDAY & WRIGHT, Agents, au pied de la rue de Canal et C. C. Templeman No 107. 8avril—

NEW CAMELIA,

SERVICE D'HIVER.

[illegible] Capitaine [illegible]

Quittera le pied de la rue Canal

Chaque [illegible]

MARDI [illegible] à midi.
JEUDI [illegible] à midi.
SAMEDI [illegible] à midi.

Retour. Laissera Old Landing

LUNDI [illegible] à midi
MERCREDI [illegible] à midi
VENDREDI [illegible] à midi

Il sera fait le temps le permettant.

PRIX DU PASSAGE aller et retour.....$1 00

Le fret est reçu [illegible] au pied de la rue Canal.

Pour fret ou passage s'adresser à A. Sauvinet, au pied de la rue Canal.

1er sept— W. G. COYLE, Agent.
47 rue Carondelet

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp.

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie [illegible] Nouvelle-Orléans en 1849
—Incorporée comme compagnie [illegible] Louisiane en 1869.

CAPITAL EN ARGENT.....$400,000

A payé pour des pertes depuis [illegible] SEPTEMBRE 1849 [illegible] DOLLARS de plus de 1,000,000 dollars.

Polices d'assurances [illegible] à des taux fixés de gré à gré [illegible] toutes les [illegible] accordés.

W. R. LYMAN..... Président
CHAS. H. BOLSEN..... Vice Président
CHAS. E. RICE..... Secrétaire

Directeurs :

Joseph Bowling	James J. Reed,
Geo W. Bentz,	Wm. [illegible] Kennedy
W. B. Conger,	Alfred Mestayer,
U. Maspero,	Wm. Grunig,
Harry L. Flean,	Chas. H. Bolsen
J. J. Rose,	S. G. Comen,
Lucien Delery,	Charles Nocomb,
N. D. Wallace,	M. Grille,
R. F. W. Buchmann,	C. K. Patrick,
Wm. Gorig,	A. Rosenfield,
John D. Fisher,	Chas. E. Rice,
Joseph Kohn,	Charles M. Whitney,
	D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.

10 juil 85—1an

L'INDÉPENDANCE BELGE.

LE journal *l'Indépendance Belge* vient de fonder une agence à la Nouvelle-Orléans. On peut s'abonner au Bureau de M. FROSIER LAMAL, agent commercial, No 15 rue Carondelet, établissement Jacquet. 29nov—1 mois

FRAPART HOUSE.

MANDEVILLE.

SOURCE FERRUGINEUSE.

Hôtel et Restaurant de premier ordre

L'établissement s'élève sur les bords du lac, dans un endroit très pittoresque. Location libre. Bains et agréments de toute sorte, chambres vastes et bien aérées ; cottages pour familles. Table de premier ordre et vins de choix.

5juin—

CHEMINS DE FER

Chemin de fer Pontchartrain.

A partir du 14 Septembre 1885 les trains partiront comme suit :

Départs de Milneburg.	Départs de la jetée Bon Pont'train.
5:30 a. m.	6:00 a. m.
6:30 a. m.	7:00 a. m.
7:30 a. m.	8:00 a. m.
9:30 a. m.	10:00 p. m.
10:30 a. m.	12:30 a. m.
12:30 p. m.	1:00 p. m.
1:30 p. m.	2:00 p. m.
3:30 p. m.	4:00 p. m.
4:30 p. m.	5:00 p. m.
5:30 p. m.	6:00 p. m.
6:30 p. m.	7:00 p. m.
7:30 p. m.	8:00 p. m.
8:30 p. m.	9:00 p. m.

O. M. DUNN, Président.
C. L. HUMPHREY, Maître de trans.

17 [illegible]

Mississippi Valley Route.

Louisville, New Orleans and Texas Railroad.

No 1 arrive	9:30 A. M	No 2 part	5:30 P. M
No 3 "	7:00 P. M.	No 4 "	8:00 A. M
No 7 "	10:30 A. M.	No 8 "	4:20 P. M

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis. Les trains Nos 3 et 4 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Lelland. Les trains Nos 7 et 8 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge. Les trains Nos 1 et 2 ne s'arrêtent à aucune station entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge, excepté pour prendre ou laisser des voyageurs. Entre Baton Rouge et Lelland, ils ne s'arrêteront qu'aux stations régulières pour déposer des passagers ou quand [illegible] sera fait un signal pour la prendre. Entre Lelland et Memphis, ils s'arrêteront à toutes les stations régulières et aux stations de signaux quand il leur sera fait des signaux. Les trains Nos 5 et 6 ne relient à Ethel au train de Illinois Central, au Natchez, Jackson & Columbus Railroad. Les trains Nos 1 et 2 ne relient à Lelland, aux trains de Huntington, Arkansas City et de tous les autres points de l'Arkansas.

JOHN BRADLEY,
Asst Superintendant.

A. J. KNOPF, G. P. & P. A.
E. P. REYNOLDS, G. A.

24 nov—

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, de Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's Louisiana & Texas R. R. & S. S. Co.

Départ de la N.-Orléans		Arrivée à la N.-Orléans	
No 20 Local	8:10 a m	No 19 Local	7:40 a m
No 20 Limited	7:50 p m	No 21 Limited	6:20 p m

Chars-dortoirs entre New-Orléans, Houston et la Californie ; un seul changement jusqu'à San Francisco.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et passes dans les bureaux de la Cie à la Nouvelle-Orléans au rez-de-chaussée Magasins et Natchez.

A. C. BUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHNEVER, Traffic Manager.

17 sept 85—1an

INSTITUTIONS.

Mlle ODESSA MERCIER,

Professeur de Musique :

PIANO ET SOLFÈGE.

S'adresser rue du Canal, No 195. 25oct—

Mme Vve BERNARD NAUTRÉ

A l'honneur d'offrir ses services au public de la Nouvelle-Orléans pour les traductions françaises anglaises et espagnoles. Se trouver au dispache de Musique de Weitzel, rue Bourbon, ou chez elle, rue [illegible] 125 rue Bourbon, où elles [illegible] rue des Urselines.

1b sept—

INSTITUTION OUBTO,

Pensionnat et External,

Coin de Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent [illegible] Arithmétique, Géographie, Histoire et Calligraphie. Enseignement de solfège et de chant, sous la direction de Mme Oubto Dreux, et cours de travaux d'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs et tatale, au pastel, en cire sont offerts aux élèves qui le désirent.

Un cours d'Allemand appris [illegible]

17 sept—

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien.

Dans sa pratique de 25 années dans le traitement et la guérison des maladies des

ORGANES GENITO-URINAIRES

des deux sexes, [illegible] KELLY sont [illegible] PERFECTIONNÉS. Cette [illegible] guérit [illegible] sans aucune [illegible] ni [illegible] de Bright, la goutte, la rétention de urine, les douleurs [illegible] Ecoulements [illegible] ancienne ou récente [illegible] guérie [illegible] sans [illegible] Le traitement [illegible] [illegible] [illegible]